

Bilan d'activité 2025

@victimesetavenir

Présenté par : Maud ESCRIVA





L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de l'année 2025, notre association a poursuivi sa mission d'accompagnement et de défense des victimes d'accidents corporels, dans le respect de ses valeurs de rigueur, d'écoute et d'engagement.

Grâce à la mobilisation de ses bénévoles et de ses partenaires, elle a assuré l'information et l'accompagnement des victimes, tout en menant des actions de sensibilisation. Ces actions contribuent à la reconnaissance des droits des victimes et à l'amélioration de leur prise en charge.

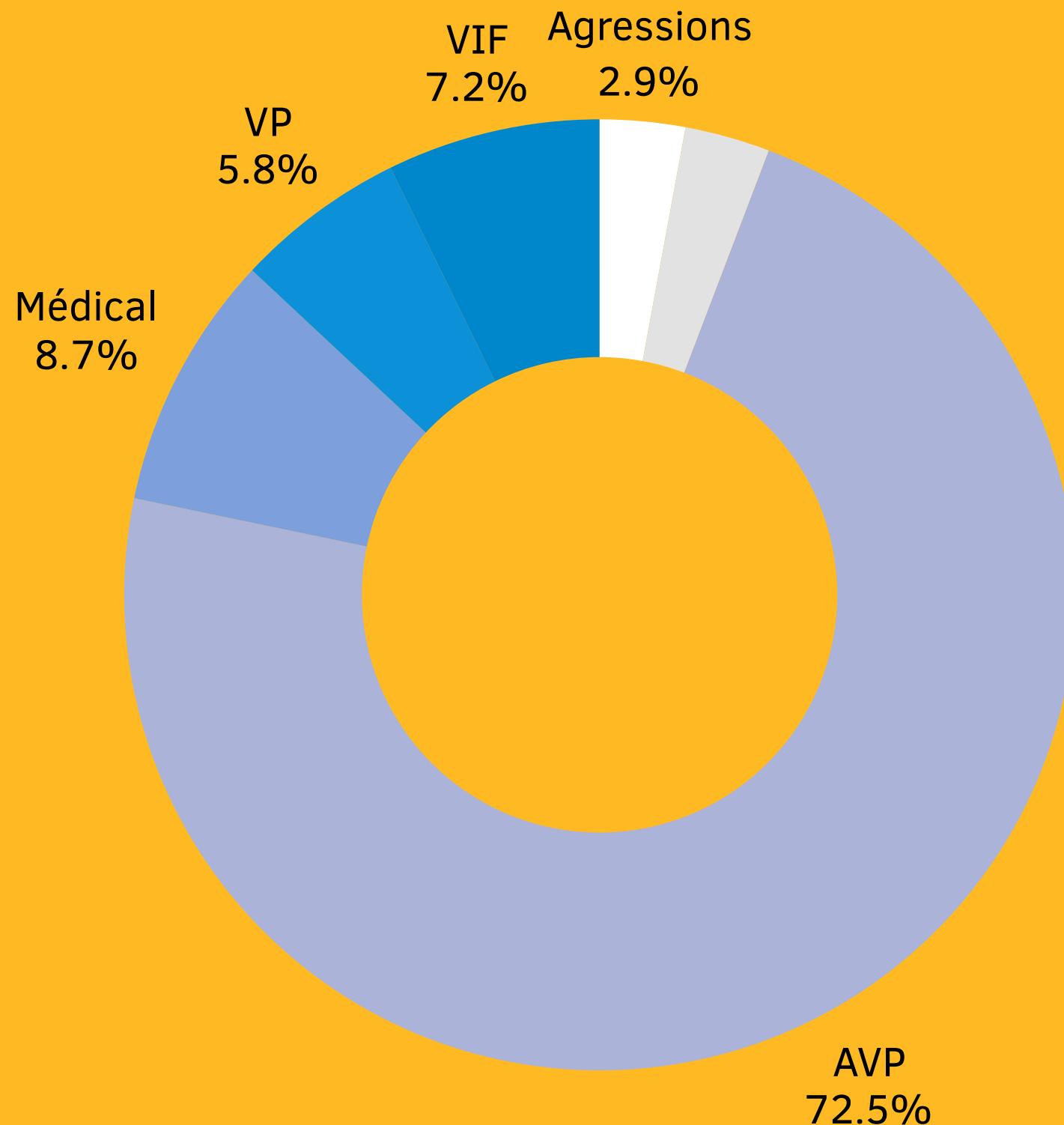
Ce bilan d'activité reflète l'engagement collectif de l'association et sa volonté de poursuivre durablement ses missions au service des victimes.

Maud ESCRIVA

Sommaire



- **Prise en charge des victimes**
- **Nos réalisations**
- **Avec les autres associations**
- **Les rendez-vous**
- **Nos dépenses**
- **Nos ressources**
- **Bilan de nos objectifs 2025**
- **Nos projets et nos objectifs 2026**



Une demande de prise en charge grandissante.

Cette année, l'association a répondu à près de 400 victimes et familles de victimes.

Essentiellement sollicitée pour des accidents corporels de la circulation, nous notons une légère hausse d'appels de victimes de violences intrafamiliales.

Concernant les victimes d'accident médical, nous avons été sollicités principalement par des victimes de bandelette contre l'incontinence.

AVP: accident de la voie publique

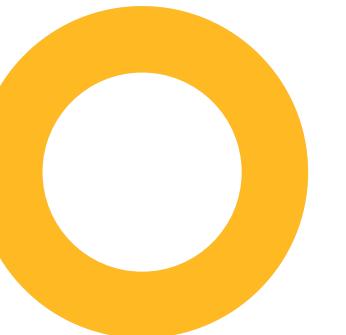
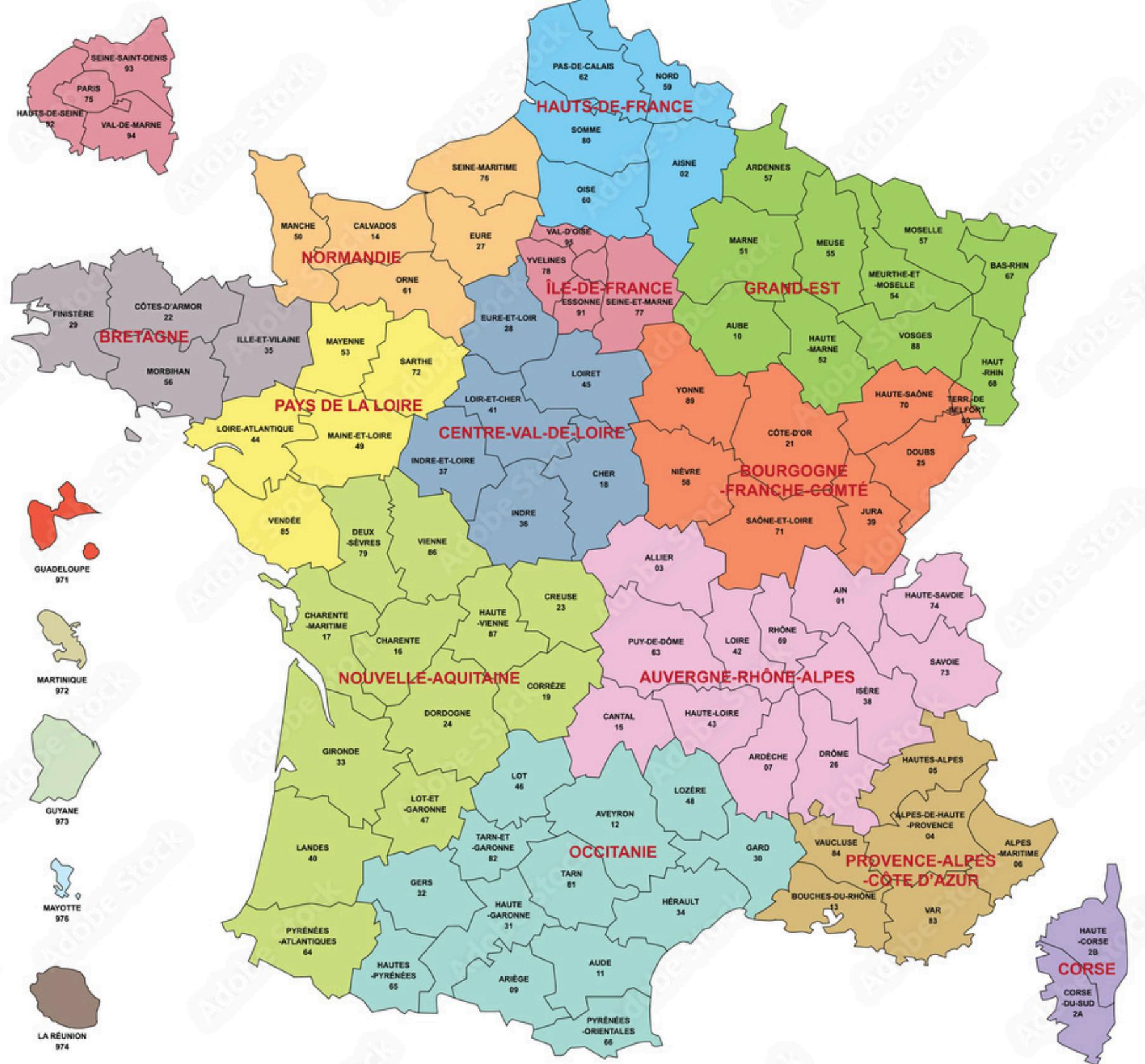
AT: accident de travail

VP: vie privée

VIF : violence intrafamiliale

PRISES EN CHARGE

GEOGRAPHIQUE



- 01: AIN
- 03: ALLIER
- 06: ALPES-MARITIMES
- 08: ARDENNES
- 09: ARIEGE
- 10: AUBE
- 11: AUDE
- 13: BOUCHES-DU-RHONE
- 14: CALVADOS
- 15: CANTAL
- 16: CHARENTE
- 17: CHARENTE-MARITIME
- 18: CHER
- 27: EURE
- 30: GARD
- 31: HAUTE-GARONNE
- 33: GIRONDE
- 34: HERAULT
- 35: ILLE-ET-VILAINE
- 38: ISERE
- 40: LANDES
- 42: LOIRE
- 44: LOIRE-ATLANTIQUE
- 45: LOIRET
- 46: LOT
- 47: LOT-ET-GARONNE
- 49: MAINE-ET-LOIRE
- 50: MANCHE
- 53: MAYENNE
- 54: MEURTHE-ET-MOSELLE
- 56: MORBIHAN
- 57: MOSELLE
- 58: NIEVRE
- 59: NORD
- 62: PAS-DE-CALAIS
- 63: PUY-DE-DOME
- 64: PYRENEES-ATLANTIQUE
- 66: PYRENEES-ORIENTALES
- 67: BAS-RHIN
- 69: RHONE
- 70: HAUTE-SAÔNE
- 72: SARTHE
- 74: HAUTE-SAVOIE
- 75: PARIS
- 77: SEINE-ET-MARNE
- 78: YVELINES
- 80: SOMME
- 82: TARN-ET-GARONNE
- 83: VAR
- 85: VENDEE
- 91: ESSONNE
- 92: HAUTS-DE-SEINE
- 93: SEINE-SAINT-DENIS
- 94: VAL-DE-MARNE
- 95: VAL-D'OISE

QUELLE PRISE EN CHARGE ?

Notre rôle consiste à informer les victimes de leur droit à indemnisation.

Nous prenons donc connaissance des circonstances de l'accident en prenant attaché, si nécessaire, avec les forces de l'ordre et/ou le parquet.

Nous aidons ensuite les victimes à constituer leur dossier auprès des assureurs, et auprès de leur caisse d'assurance maladie si un tiers est responsable et identifié.

Cette année, nous avons été très sollicités par des victimes qui se sont vues refuser leur dossier par les avocats, soit en raison de blessures légères, soit en raison d'une indemnisation contractuelle.

Nous avons également eu une recrudescence d'appels de victimes ayant déjà un avocat non spécialisé, dans la majorité des cas.

De nombreuses victimes nous ont également sollicité à réception de l'offre d'indemnisation de l'assureur après s'être rendues seules à l'expertise médicale.

90% de notre accompagnement s'est fait en distanciel.

Nos réalisations

Avec Griffes Productions



Les victimes face à la justice.

Ce sont les mêmes questions qui reviennent. Nous avons donc réalisé l'interview d'un magistrat afin d'apporter des explications aux victimes sur notre système judiciaire.

La vidéo est à retrouver sur notre chaîne Youtube.

Permis de conduire et premier secours.

Lors du passage du permis de conduire, une série de questions portant sur les premiers secours est posée aux candidats.

Nous avons posé ces questions aux sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne.

Cette vidéo est destinée aux auto-écoles qui proposent des journées pédagogiques aux élèves.

La minute V&A

Cette série de vidéos a été proposée jusqu'au mois de juin 2025.

A retrouver sur notre chaîne Youtube pour sensibiliser et informer les victimes.

Notre grand projet de l'année

Le guide d'urgence des démarches à accomplir à l'attention des victimes d'accidents corporels

Être victime d'un accident n'est pas un événement que l'on prévoit, on ne l'imagine même pas.

Alors, lorsqu'il survient, il faut se poser les bonnes questions :

- Quels sont vos droits et vos devoirs ?
- Quels sont les pièges à éviter ?
- Comment faire valoir au mieux son droit à indemnisation ?



Guide d'urgence : la version 14 était la bonne !

Des mois de travail avec le concours de professionnels, dont l'association A.M.O.U.R. de la Justice, et de victimes du Collectif Justice pour les Victimes de la Route.

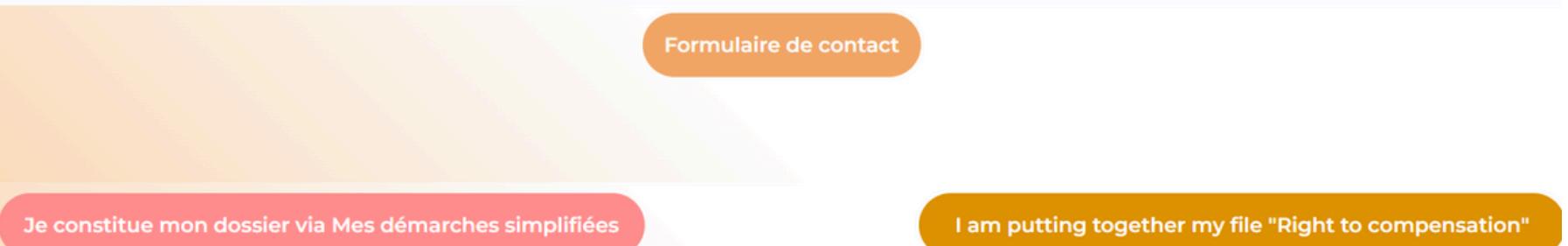
Un outil presque parfait pour informer les victimes de leurs droits, et des annexes pour les guider.

Plusieurs versions sont disponibles, dont une audio et une en anglais.

Cet outil est disponible sur notre site internet et entièrement gratuit grâce à nos financeurs que nous remercions sincèrement.

- Délégation interministérielle à la Sécurité Routière
- Préfet de la Seine-Saint-Denis
- Préfet du Val-d'Oise
- Préfet des Alpes-Maritimes
- Préfet de la Loire-Atlantique
- l'association Cœur sur Vous
- L'association les Étoiles de la Route
- Griffes Production
- Laurent SOMON, sénateur de la Somme

Des nouveautés sur notre site



Un relooking complet

- Un visuel allégé.
- Un accès à toutes les versions du guide d'urgence des démarches.
- Nos actus mensuelles.
- Des témoignages de victimes, mais pas que.
- Nos partenaires.
- Un support de communication pour ceux qui souhaitent nous aider.
- Et surtout, la possibilité pour les victimes de constituer leur dossier via Démarches simplifiées, la plateforme numérique mise en place par le gouvernement.

TEMPS FORT



Réunion au sénat en présence de Jean SOL, Philippe MOUILLER et Nicolas TURQUOIS, autour des acteurs professionnels de l'indemnisation du dommage corporel afin d'évoquer la prise en charge des victimes et proposer des améliorations.

SUJETS ÉVOQUÉS

- L'impact psychologique de l'accident
- L'impact de l'expertise médicale et les conséquences de la désinformation pour les victimes
- L'expertise fonctionnelle
- Le rôle et l'importance de l'avocat spécialisé en réparation du dommage corporel
- Le danger des sociétés de recours et pourquoi cette activité est illégale
- La simplification de la procédure d'indemnisation par voix réglementaire
- Les axes d'amélioration envisageable concernant le recours contre tiers de la CNAM
- Le cadre d'intervention du FGAO
- Observations et propositions de France Assureurs

LES COMITÉS LOCAUX D'AIDE AUX VICTIMES



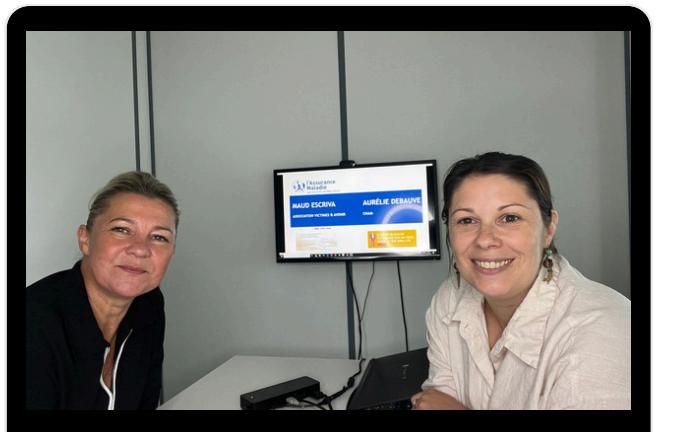
Le CLAV dédié aux victimes de la route a pour objectif de coordonner les acteurs de terrain afin d'assurer une prise en charge spécialisée.

Nous avons assisté au CLAV de :

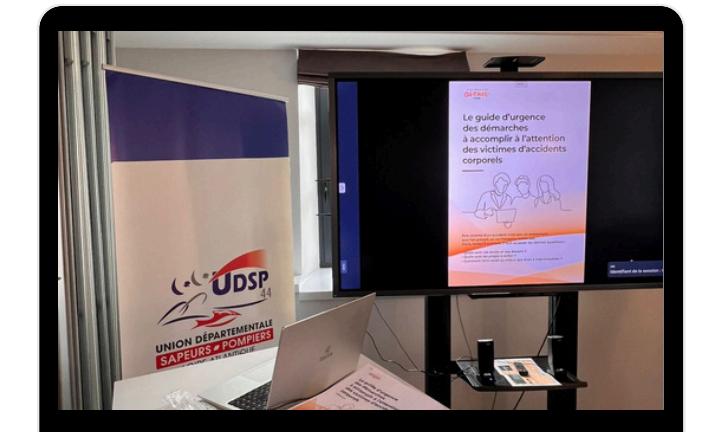
- La Charente-Maritime
- La Seine-et-Marne
- Les Alpes-de-Haute-Provence
- L'Aisne
- La Loire-Atlantique

MAIS AUSSI

- Avec la CNAM pour évoquer le Recours Contre Tiers



- Avec les pompiers pour présenter notre guide



- Quelques interventions télévisées



- Et adoption de notre amendement qui impose une information aux victimes en cas d'appel



Avec les autres associations



Association Collectif Justice Victimes Route



Association Les Etoiles de la Route



Association A.M.O.U.R. de la Justice

Une complémentarité qui se renforce sur le territoire

Et pour la première fois, nous avons participé à un évènement annuel organisé par le Collectif, une table en hommage des victimes de la route qui s'est tenue en Seine-et-Marne, sur la commune d'AVON.

Pour faire de la prévention autrement

Parler assurance et après accident, c'est ainsi que nous interviendrons prochainement dans toutes les journées organisées par cette association.

Nous avons rejoint le pôle relations victimes

La justice est au cœur des préoccupations des victimes, alors porter la voix des victimes auprès des magistrats nous semble essentiel.

Les rendez-vous



A l'Assemblée Nationale

Avec Yaël Braun-Pivet; Nicolas TURQUOIS

Au Sénat

Contribution écrite à la mission d'information portant sur l'exécution des peines pour Laurent SOMON
Audition dans le cadre du PLF 2026 par Bruno BELIN

Au Ministère de la santé

Avec Charlotte Parmentier-Lecoq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des personnes handicapées

A Matignon

Avec le Colonel Guillaume Poumeau de Lafforest, conseiller gendarmerie, et Jean-Christophe Muller, chef du pôle justice

Au Ministère de la Justice

Avec la DIAV (délégation interministérielle à l'aide aux victimes) pour les réunions trimestrielles; Pauline Bonnecarrère, conseillère politiques pénales, et Clément Bergère-Mestrinaro, conseiller politiques civiles

Les rendez-vous suite



Au ministère de l'intérieur

Avec Caroline GONTRAN, conseillère justice

A la DGGN (direction générale de la gendarmerie nationale)

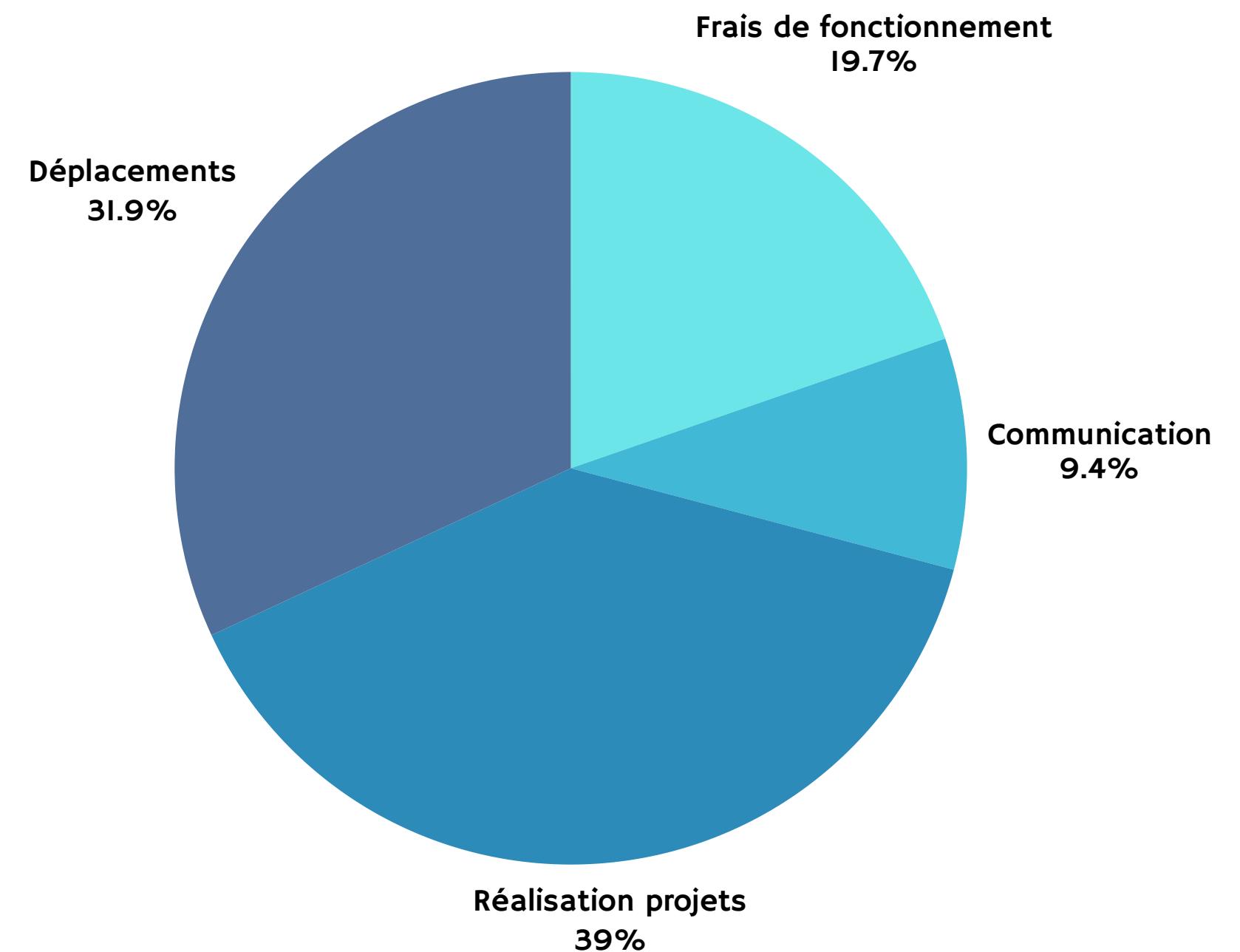
Avec Elen Vuidard, Officier de gendarmerie

A la DSR (délégation à la sécurité routière)

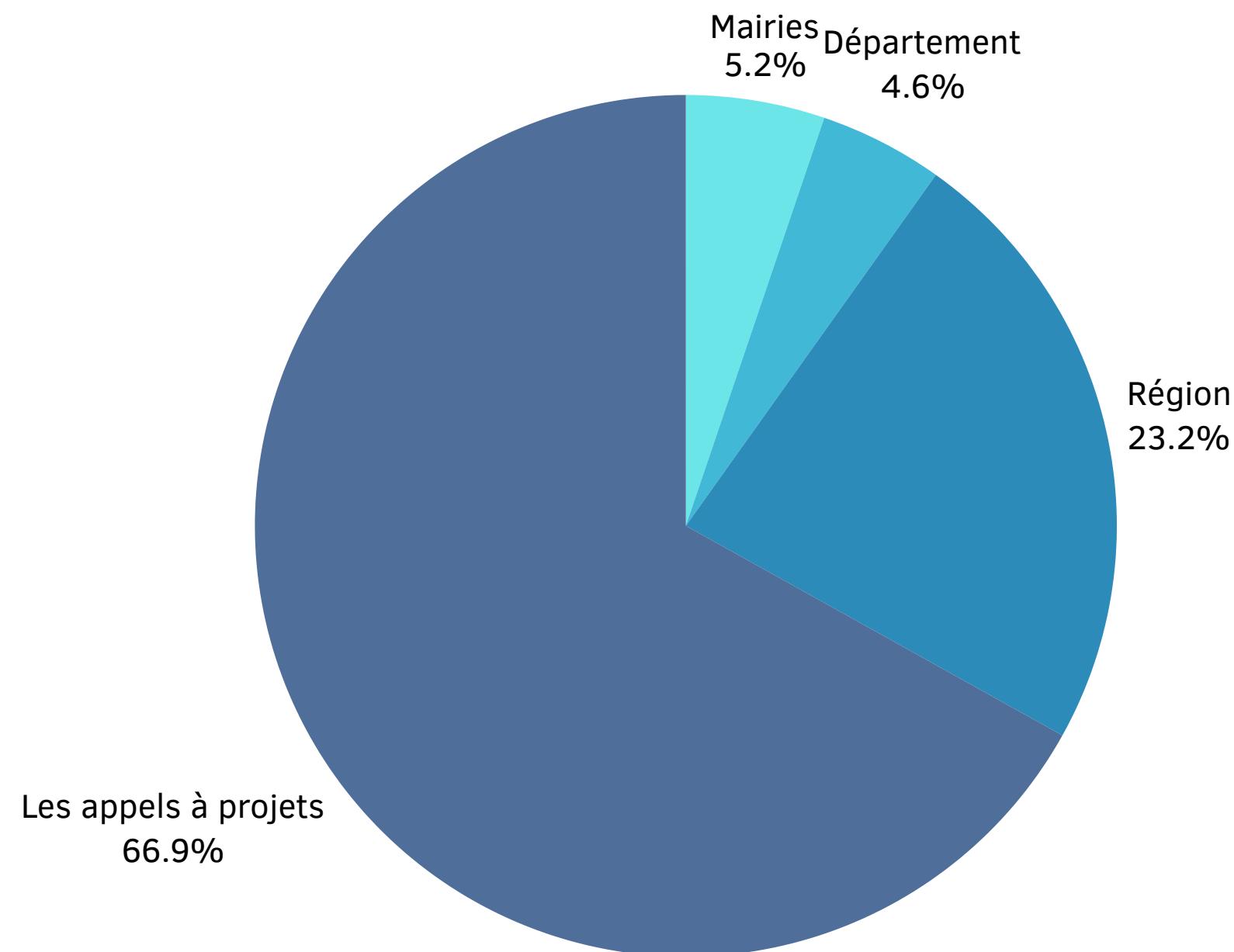
Avec Pierre Sizu, chef du bureau des politiques et de l'animation locales, Clément Renard, conseiller technique justice, et le lieutenant-Colonel Nicolas Meuland, chargé de mission

Nos principales dépenses

Total charges en 2025
34 856 €



Nos ressources



Montant total des subventions

25 520 €

dont 5 000 € en attente de versement par la région IDF

Les mairies

- Diant (77)
- Réau (77)
- Esmans (77)
- Bouleurs (77)
- Chartronges (77)
- Voisenon (77)
- Mandelieu-la-Napoule (06)
- Saint-Jean-de-Sauves (86)

Les appels à projets

- DSR (délégation sécurité routière)
- Préfecture 93
- Préfecture 44
- Préfecture 06
- Préfecture 95

Région

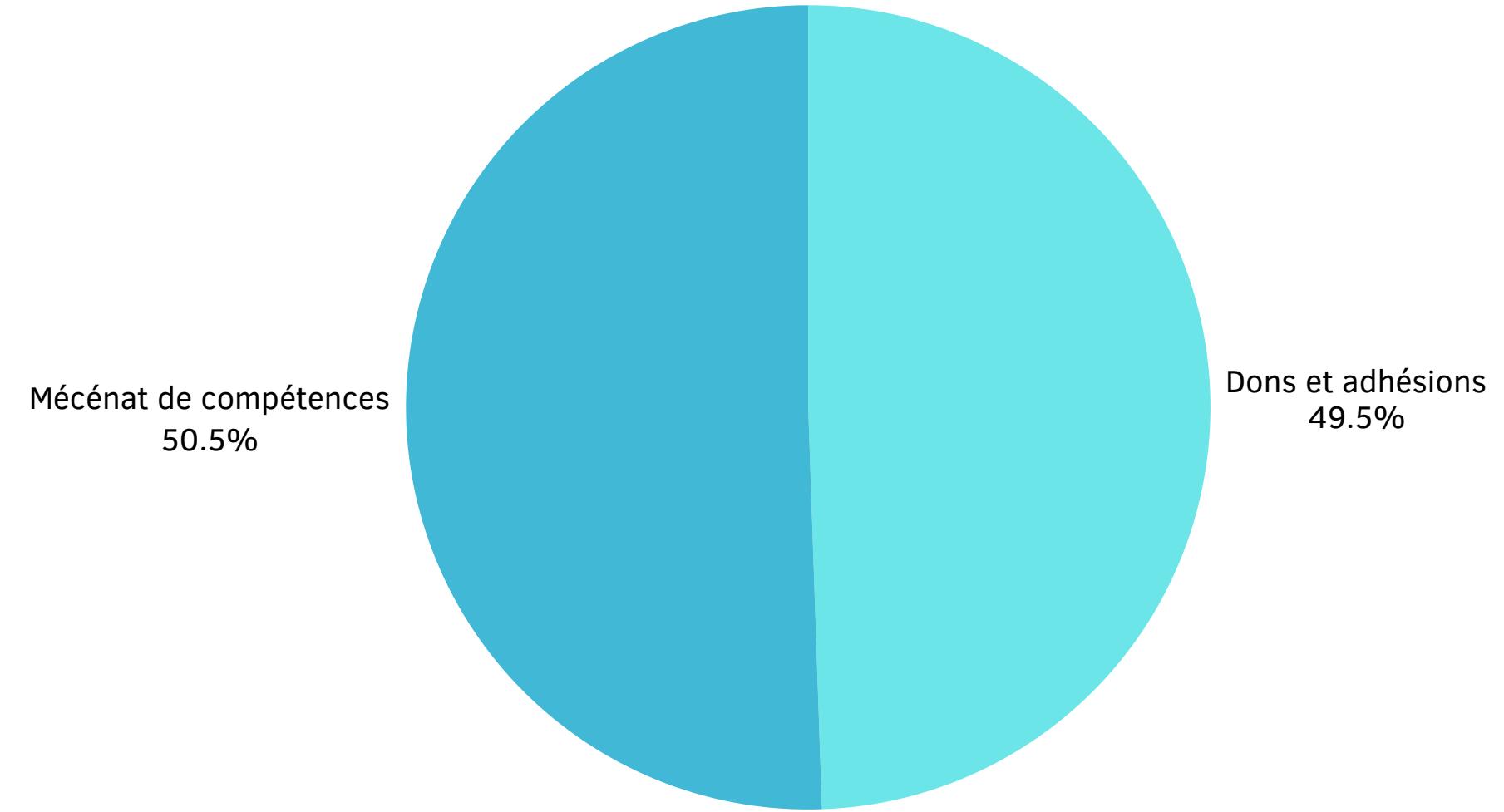
- Ile-de-France

Département

- Seine-et-Marne

Nos ressources suite

Montant total des dons 10 271 €
Montant total du mécénat de compétences 10 497 €



**Le bénévolat représente un montant total de
99 340 €**

Bilan de nos objectifs 2025



Développement de la communication

Un travail de longue haleine et nous sommes encore loin de nos objectifs. Nous notons une grande inégalité sur le territoire, et le coût de la communication nous empêche.

L'accessibilité du guide d'urgence des démarches

Si le guide est accessible gratuitement sur notre site, cet objectif est étroitement lié avec la communication et l'information sur l'existence de cet outil est un enjeu pour 2026.

Développement de partenariat avec les ressorts

Cela s'avère être compliqué. un seul partenariat est concrètement en place sur tout le territoire. 4 procureurs étudient la faisabilité. Tous les autres ressorts ne nous ont pas répondu. Nous observons également un frein du côté des forces de l'ordre.

Les avances de frais aux victimes

Le manque de financement ne nous permet pas encore de proposer ce service aux victimes.

Financement pour réaliser nos projets et atteindre nos objectifs

Nous avons pu réaliser tous nos projets. En revanche, nous n'avons pas atteint tous nos objectifs.

NOS PROJETS

- Organiser une table ronde avec l'association A.M.O.U.R. de la Justice et le Collectif Justice pour les Victimes de la Route.
- Réaliser un outil de prévention portant sur les contrats d'assurances et le droit à indemnisation sous forme de quizz.
- Créer un kit communication du guide d'urgence des démarches à destination des mairies, des établissements de santé, des commissariats et des gendarmeries, les pompes funèbres, etc.

Nos projets pour 2026

NOS OBJECTIFS

- Poursuivre le développement de notre communication pour une meilleure visibilité et un meilleur accès au droit notamment par le biais de notre guide.
- Obtenir une reconnaissance de l'état afin d'avoir plus de poids face aux assureurs.
- Avoir des moyens rapides et coercitifs pour obliger les assureurs à une indemnisation plus rapide et plus juste, sans perte ni profit, pour les victimes.
- Poursuivre le développement de partenariat avec tous les ressorts du territoire.
- Etablir un protocole national de prise en charge spécifique aux victimes d'accidents corporels de la route.
- Développer notre capacité à faire des avances aux victimes.

Nos objectifs pour 2026



NOS OBJECTIFS

suite

- Faire appel à un prestataire extérieur pour assurer certaines tâches administratives et assurer occasionnellement une permanence téléphonique.
- Trouver les financements nécessaires à la réalisation de nos projets et pour atteindre nos objectifs.
- Établir un partenariat pérenne avec la CNAM et les pôles RCT (recours contre tiers).

Nos objectifs pour 2026

L'association Victimes et Avenir remercie chaleureusement toutes les personnes et partenaires qui l'ont soutenu en 2025.

Votre engagement, votre confiance et votre solidarité ont permis de poursuivre nos actions et d'accompagner les victimes avec respect et dignité.

Merci à chacun d'entre vous pour votre soutien précieux et votre fidélité à nos côtés.

Grâce à vous, notre action continue. En renouvelant votre soutien, vous contribuez directement à offrir écoute, accompagnement et espoir aux victimes.

merci

